



**Les clubs Taurins et autres
organiseurs.**

Nîmes, le 1^{er} septembre 2017

Programmation des courses pour la saison 2018

L'heure est venue de préparer le calendrier 2018.

Tout organisateur doit communiquer à la Fédération ses propositions de dates pour la saison 2018. Afin de permettre aux organisateurs de mieux préparer la saison prochaine, le bureau a décidé de retarder d'un mois le délai pour donner les dates de programmation. Ces demandes devront être formulées avant le :

31 Octobre 2017

Après le 31 Octobre aucune autre demande ne sera traitée et les courses ne seront pas inscrites au calendrier.

A partir du 1^{er} novembre, et en concertation avec les organisateurs, une analyse sera réalisée par la commission calendrier pour répartir et équilibrer les dates et le nombre de courses, en respectant les règles d'usage : les dates traditionnelles et de fêtes votives seront prioritaires ; la règle des 30 km ; la répartition géographique.

Le calendrier provisoire sera mis en ligne sur le site de la FFCC le **1^{er} décembre 2017**. Ensuite viendra le travail de concertation entre la commission calendrier et les organisateurs, pour finaliser le calendrier avant le **31 janvier 2018**.

Aux vues des problèmes rencontrés quant à l'organisation des courses de Ligue (effectif stagiaire insuffisant, trop de courses un même jour, nombreuses blessures) et d'un effectif de stagiaires pour 2018 qui doit rester stable, voir baisser, il convient de diminuer le nombre de ces courses.

Autre constat : les samedis et dimanches voient un trop grand nombre de courses, souvent dans des arènes très proches. Le public est clairsemé et la qualité du spectacle s'en ressent. Les organisateurs ont des difficultés à boucler financièrement le budget de leurs courses. Les collectivités se plaignent de la multiplicité des courses engendrant des problèmes d'organisation et financiers.

Il est donc nécessaire que chacun fasse un effort pour retrouver une cohérence dans l'élaboration du calendrier. Après avoir présenté la situation en comité directeur, le bureau a décidé de prendre deux mesures :

- Pas plus de 2 courses de Ligue le même jour.
- Les clubs organisant plus de 10 courses par an devront faire un effort pour en réduire le nombre. (voir tableau ci-dessous)

Il en va de l'intérêt général de la course Camarguaise et de tous ses acteurs.

La commission calendrier, outre le règlement sportif, prendra en compte les principes suivants lors de l'élaboration du calendrier 2018 :

- La saison officielle débute le 2^{ème} dimanche de Mars et se termine le dimanche qui suit le 11 Novembre.
Soit du **11 mars 2018** au **18 novembre 2018** pour la saison 2018
- Les courses suivantes seront en course unique :
 - Course du congrès : 2^{ème} dimanche de Mars.
Soit le **11 mars 2018**
 - Finale du trophée Avenir Honneur :
Le **6 octobre 2018**
 - Finale du trophée Avenir Espoir : premier dimanche d'Octobre.
Soit le **7 octobre 2018**
 - Finale du trophée As : deuxième dimanche d'Octobre.
Soit le **14 octobre 2018**
- Pour les Finales de Ligue une seule course sera programmée en plus ce jour-là, dans la région non concernée par la Finale et en respectant la règle des 30 Km :
 - Ligue P.A.C.A. :
Le **13 octobre 2018**
 - Ligue OCCITANIE :
Le **20 octobre 2018**
- Courses aux As : en concertation avec les organisateurs, et dans la suite de l'action initiée en 2017, la commission calendrier fera en sorte d'équilibrer et de répartir le nombre de ces courses par dimanche de façon à ce qu'il n'y ait pas plus de 2 courses le même jour.
- Le principe instaurée en 2012 bloquant l'augmentation du nombre de course pour les organisateurs reste d'actualité et doit être respecté. Chaque

organisateur ne peut pas demander plus de courses pour 2018 qu'il avait programmées pour 2017.

- Rappel : la période des courses de Taureaux Jeunes en Promotion (Promesse de Taureaux) s'étale sur toute la saison. Ces courses doivent être programmées en semaine, hors week-end et jours fériés, et ne doivent pas concurrencer les dates traditionnelles et les dates des fêtes votives. La règle des 30 km s'appliquera.

Afin de développer la dimension pédagogique de ces courses, une préférence doit être faite pour les périodes scolaires lors de leur programmation.

La commission calendrier est souveraine dans ses décisions pour l'attribution des dates de courses.

Vous pouvez consulter la totalité du règlement calendrier sur le livre VII article 101A. 101B.101C.

Réduction du nombre de courses	
Courses programmées par un club en 2017	Plafond des courses à programmer en 2018
25	22
24	21
23	20
22	19
21	18
20	17
19	16
18	15
17	14
16	14
15	13
14	13
13	12
12	11
11	10

Le Président de la FFCC

Hadrien POUJOL